

Nantes, le 2 octobre 2019

## De nouvelles mesures pour les entreprises du territoire métropolitain

**Nantes Métropole et la CCI ont construit un solide partenariat au service de la dynamique entrepreneuriale, du développement économique du territoire et de son rayonnement, avec par exemple la co-présidence du conseil métropolitain des acteurs économiques, la création avec la CARENE de Nantes-St Nazaire Développement, ou encore le plan d'actions pour renforcer le dynamisme du commerce de centre ville.**

**Nantes Métropole et la CCI engagent une nouvelle étape de cette coopération afin de conforter la dynamique entrepreneuriale du territoire, de faciliter le parcours de l'entreprise, son développement et son ouverture à l'international.**

Ce partenariat renforcé s'inscrit dans le contexte des transitions démographique, numérique et écologique, avec la volonté pour la CCI et Nantes Métropole de renforcer leur prise en compte et les réponses à apporter en termes de lutte contre le changement climatique, de RSE, de développement de l'économie circulaire et des circuits courts.

### **Répondre aux besoins de recrutement des entreprises**

Il s'inscrit aussi dans la volonté de maintenir la dynamique actuelle en matière d'emploi, avec l'un des taux de chômage parmi les plus faibles de France, et de répondre aux difficultés de recrutement qui deviennent un enjeu majeur pour bon nombre de secteurs et d'entreprises du territoire. CCI et Nantes Métropole veulent favoriser l'intégration dans l'emploi des personnes les plus fragiles, par le biais d'actions spécifiques partagées. Le développement de l'entrepreneuriat fait également partie des priorités identifiées, notamment dans les quartiers de la ville.

Selon Johanna Rolland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole, « *ce protocole de coopération renforcée entre Nantes Métropole et la CCI marque une nouvelle étape des relations engagées depuis 2014. Il vise à renforcer nos synergies pour répondre aux besoins concrets des entreprises et affirmer le rayonnement de notre territoire. Les entreprises du territoire me disent notamment faire face à de plus en plus de besoins de recrutement. Ce partenariat avec la CCI doit permettre de faciliter l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour tous. Il doit aussi permettre de renforcer les réponses à apporter aux défis de la transition écologique* ».

« *Je me félicite de la signature de ce protocole qui marque une nouvelle étape dans la coopération ancienne entre la CCI et Nantes Métropole en faveur du développement économique et donc de la création d'emploi sur notre territoire. Ce que nous voulons c'est faciliter et simplifier la vie quotidienne de nos entreprises, les accompagner dans la prise en compte des transitions énergétiques, digitales et sociétales, par une coopération et une synergie opérationnelle renforcée entre nos équipes et un dialogue permanent entre la communauté des entrepreneurs et la Métropole. Ce que nous voulons c'est aussi continuer à porter une ambition pour l'attractivité de la métropole, singulièrement à l'international* », déclare Yann Trichard, Président de la CCI Nantes St-Nazaire.

Dans cette optique, Nantes Métropole et la CCI Nantes St-Nazaire signent aujourd'hui un protocole de coopération renforcé qui vise à :

- **Simplifier la vie quotidienne des entreprises**, en rendant plus lisible l'offre territoriale de services aux entreprises, grâce à :
  - > la création d'une maison des entreprises, qui permettra l'accès à l'ensemble des dispositifs d'aide et d'accompagnement du territoire ;
  - > la création d'une plateforme numérique commune ;L'étude de ces deux projets sera engagée dès la signature du protocole, en concertation avec l'ensemble des acteurs et institutions concernés.
  - >Le rapprochement et une synergie opérationnelle accrue entre les équipes de la Métropole et de la CCI autour d'actions et de projets partagés.
- **Conforter le rayonnement et l'ouverture à l'international du territoire**, avec la volonté partagée de :
  - **cibler** le travail de prospection mené par l'agence Nantes Saint-Nazaire Développement sur **les filières économiques stratégiques** : santé du futur, numérique, industries créatives et culturelles, industrie du futur ;
  - **aller plus loin en matière de tourisme d'affaires**, notamment par une coopération renforcée entre les acteurs, au premier rang desquels les grands établissements : Parc des expositions et Cité des Congrès, mais aussi l'ensemble des entreprises concernées, et un « convention bureau » renforcé.
- **Renforcer les instances de dialogue et de coopération** entre la Métropole et le monde économique en fusionnant le conseil métropolitain des acteurs économiques et le conseil territorial de la CCI **pour créer un Conseil Territorial Métropolitain des Acteurs Economiques (CTMAE)**, qui aura vocation à :
  - > partager l'information sur les grands projets stratégiques du territoire métropolitain avec l'ensemble des représentants du monde économique ;
  - > échanger autour des sujets concrets intéressant les entreprises, en premier lieu les questions de recrutement, pour mener des actions opérationnelles et des expérimentations sur le territoire ;
  - > concerter sur les politiques publiques et les actions métropolitaines.

La création du CTMAE sera effective dès la signature du protocole, dès ce mercredi 2 octobre.

### **Contacts presse :**

Service presse Nantes Métropole – 02 40 99 67 06 – [presse@nantesmetropole.fr](mailto:presse@nantesmetropole.fr)

Service presse CCI Nantes St Nazaire – 02 40 44 63 31 – [simon.janvier@nantesstnazaire.cci.fr](mailto:simon.janvier@nantesstnazaire.cci.fr)